
Première note sur les Reptiles d'Algérie

par J. SURCOUF

Eremias rubropunctata Lichtenstein. Synon. *Lacerta rubropunctata*
Lichtenstein (1823)

Bibliographie : Verz. Doubl. Berl. Mus. p. 100 (1823 Egypt und Nubia)
KÖNIG : Reisen und Forsch. in Algerien, pp. 93-412.
ANDERSON : Zool. Egypt. Reptiles pp. 183-6.
ERNST HARTERT : Novitates zoologicæ, vol. xx. Februa-
ry 1913.

L'*Eremias rubropunctata* Licht. découvert en Egypte et en Nubie fut retrouvé en 1913 par ERNST HARTERT dans le Sahara algérien à El-Khoua (50 kilom. N.E. d'El-Goléa), entre El-Goléa et Fort Miribel, à l'Oued-Saret et à Foggaret ez Zoua (50 kilom. au N. d'In-Salah) la plus septentrionale des oasis du Tidikelt.

Les *Eremias* capturés par ERNST HARTERT furent soumis à l'examen de J.A. BOULENGER du British Museum qui put les identifier à l'*E. rubropunctata* Licht.

Cette espèce a été revue par le professeur KÖNIG qui en prit un exemplaire à Ouargla, puis d'autres à Tripoli. BÖETTGER examina l'*Eremias* d'Ouargla et le comparant au type de LICHTENSTEIN, déposé au muséum de Sanckenberg trouva quelques différences, mais G.-A. BOULENGER rap-

porta définitivement l'exemplaire d'Ouargla aux spécimens d'Égypte et de Tripoli.

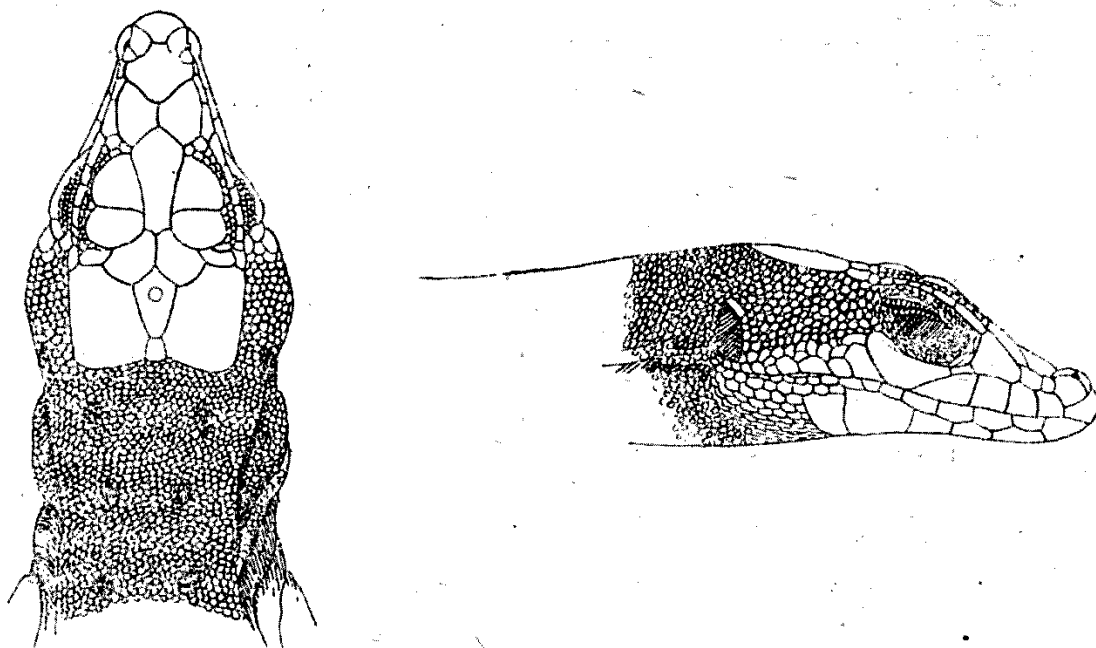
Affecté comme chef de bureau arabe à El-Goléa, j'ai pu examiner et recueillir de nombreux reptiles pendant l'automne de 1918 et le printemps de 1919. Parmi ces reptiles se trouvaient 1.500 lézards dont vingt-deux *Eremias rubropunctata*.

Ce lézard vit dans les terrains rocheux et pierreux et sort dès le mois de janvier ; bien moins agile que les *Acanthodactylus* il se réfugie sous la première pierre qu'il rencontre et s'y laisse prendre sans chercher à se défendre. En captivité il est aisé à nourrir avec de petites sauterelles ; comme tous les lézards d'Algérie, cet *Eremias* subit de nombreuses modifications dans le nombre et parfois la forme de ses écailles.

Nous décrivons l'exemplaire qui nous semble le plus typique et nous ajoutons à cette description la nature et l'amplitude des variations que nous avons pu observer sur les autres exemplaires observés.

DESCRIPTION

Corps déprimé, allongé. Tête, 1 fois $\frac{3}{10}$ aussi longue que large. Museau obtus mesurant 15 mm. $\frac{7}{10}$, la partie post-oculaire de la tête, concave vue de profil. Narines fortement renflées. Cou plus étroit que la tête. Membre postérieur atteignant l'oreille. Quatrième orteil (le majeur)



Eremias rubropunctata Licht.

Fig. 3 et 4. — *Eremias rubropunctata* Licht. — Face et profil.

r, rostrale.

ni, nasale inférieure.

ns, nasale supérieure.

np, nasale postérieure.

in, internasale.

prf, préfontale.

pro, préoculaire.

*so*¹, *so*², *so*³, *so*⁴, les quatre sus-oculaires.

gr, granules.

spc, plaques supraciliaires.

fp, fronto pariétale.

ip, interpariétale.

f, foramen.

p, pariétale.

o, occipitale.

*frn*¹, frénale antérieure ou fréno nasale.

frn, frénale postérieure.

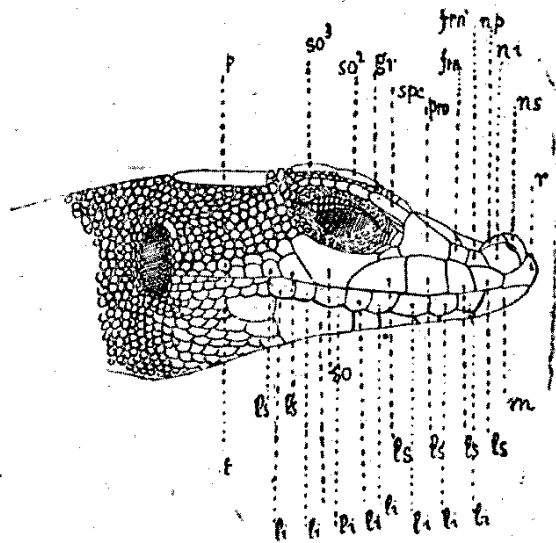
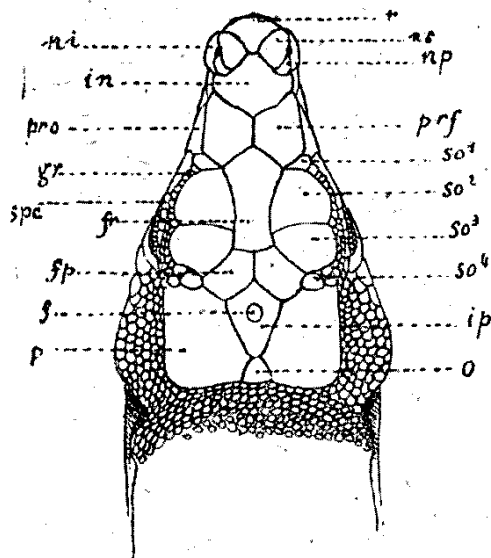
m, mentonnière.

so, sous-oculaire.

ls, labiales supérieures.

li, labiales inférieures.

t, temporales.



mesuré à la naissance du cinquième orteil, plus long que les plaques céphaliques. Queue 1 fois $7/10$ aussi longue que la tête et le corps.

Plaques céphaliques planes, plus ou moins sillonnées et rugueuses. Narines entourées de trois plaques nasales formant un bourrelet ; l'inférieure est en contact avec le quart postérieur de la rostrale et la moitié antérieure de la première labiale.

Les plaques circumnasales supérieures ne sont pas contigues en arrière de la rostrale, elles sont séparées dans cet exemplaire ce qui permet à la rostrale et à la frontonasale de s'atteindre.

Suture entre les nasales mesurant le quart de la frontonasale, celle-ci un peu plus large que sa longueur. Préfrontale allongée. Frontale plus longue que l'espace compris entre son bord antérieur et l'extrémité du museau, arrondie en avant, étroite en arrière. Pariétales plus longues que larges, à angle postéro-externe arrondi et bord postérieur concave, séparées sur presque tout leur bord interne par l'interpariétale, puis par l'occipitale.

Quatre des oculaires, la première et la quatrième divisées, la seconde et la troisième entières et grandes. Première divisée en quatre, seconde plus grande que la troisième, quatrième séparée en deux squames.

Six plaques superciliaires subgales, séparées des sus-oculaires par deux rangées de granules, dont une incomplète vers le milieu.

Pileus double de sa largeur. Une grande sous-oculaire atteignant la lèvre qu'elle borde longuement. Quatre labiales supérieures entre la rostrale et la sous-oculaire ; les autres labiales supérieures sont de dimension décroissante après la sous-oculaire.

Une temporale supérieure, non carénée, renflée, suivie d'une aire de

temporales semblables quoique plus réduites, s'étendant jusqu'à l'ouverture tympanique ; celle-ci ovale, à grand axe perpendiculaire, est bordée de plaques linéaires, celle du sommet triple des suivantes, sans denticulations saillantes.

Cinq paires de plaques sous-maxillaires, dont les trois premières en contact par leur bord interne sur toute leur longueur. Trente-cinq écailles oculaires sur la ligne droite comprise entre la cessation de la symphyse des plaques sous maxillaires et la médiane du collier. Celui-ci régulièrement arqué est fixé au milieu, les plaques latérales au nombre de 10 sont libres.

Écailles granuleuses sur le cou, les tibias et entre les épaules ; sub-carénées sur le dos, y formant une rangée transverse de 56 écailles et de 26 entre les cuisses postérieures.

Écailles caudales rectangulaires imbriquées, carénées ou bicarénées, disposées régulièrement en rangées transversales.

Plaques ventrales imbriquées disposées en 10 rangées longitudinales

Trente-deux écailles depuis le collier jusqu'à l'aire anale délimitée par les pores fémoraux.

Plaque préanale élargie, polygonale, surmontée de trois rangées presque symétriquement réparties de plaques plus petites.

Dix neuf pores fémoraux sous la cuisse droite, vingt sous la gauche ; dans l'exemplaire considéré il n'y a pas de solution de continuité au sommet de l'angle formé par les deux lignes de pores.

Doigts et orteils faiblement comprimés et peu denticulés. Trois rangées d'écailles aux doigts et aux orteils, l'écaille inférieure bicarénée en dessous, parfois l'une des carènes est faiblement indiquée. Le quatrième orteil mesure 14 millimètres à sa jonction avec le cinquième.

Coloration. — Le corps est gris cendré, parcouru du cou à l'anus par quatre rangées parallèles de taches arrondies formées d'écailles noires et quelques écailles brunes. Les deux rangées médianes sont composées de neuf taches, les deux rangées latérales moins régulières, comprennent 12 à 13 taches. Sur la queue gris-clair puis jaune à l'extrémité, les taches médianes cessent un peu au-delà de l'anus, tandis que les rangées latérales se continuent jusqu'aux $\frac{2}{3}$ de la queue en se réduisant de taille. Les membres antérieurs gris-jaune-clair sont dépourvus de taches, les membres postérieurs de même coloration que les antérieurs portent quelques taches semblables à celles du corps.

Plaques céphaliques noires.

Mensuration. — Les points de repère servant de base ont été choisis de façon à ne pas créer d'équivoque. La mesure de la longueur de la tête

est différemment interprétée suivant les auteurs — en principe elle s'étend de l'extrémité du museau à la jonction de la tête et du cou, — mais elle est impossible à prendre exactement chez les exemplaires desséchés ou conservés dans le formol. Il est préférable de mesurer depuis l'extrémité du museau jusqu'au milieu du bord postérieur des plaques pariétales cela constitue une région nettement délimitée et puis ne prête pas à confusion.

Longueur de la tête en dessus de l'extrémité du museau au bord postérieur des pariétales.....	13 mm	70
Longueur de la tête en dessous, de l'extrémité du museau au pli gulaire.....	13 mm	60
Longueur du museau, de l'extrémité au bord postérieur de la frontale.....	8 mm	60
Longueur de la partie postoculaire, du bord postérieur de la frontale au milieu du bord postérieur des pariétales..	5 mm	00
Largeur de la tête, à hauteur du foramen.....	10 mm	
Épaisseur de la tête au même niveau.....	6 mm	40
Longueur du membre antérieur.....	20 mm	00
Longueur du membre postérieur.....	33 mm	50
Patte postérieure seule.....	16 mm	20
Du bord extérieur du museau à la naissance des membres antérieurs.....	20 mm	00
Du bord extérieur du museau à l'anus.....	53 mm	00
De l'anus à l'extrémité de la queue.....	92 mm	00
Longueur totale.....	145 mm	00

Variation du type chez les adultes. — 1° Les plaques circumnasales supérieures qui d'après la description originale de LICHTENSTEIN ne se rejoignent pas en arrière de la rostrale, se réunissent pratiquement chez le tiers des spécimens recueillis à El-Goléa.

2° Nombre des écailles de la rangée transverse, la plus étendue du dos, variant à peine de 56 à 62.

3° Nombre d'écailles comprises sur le dos, entre les cuisses postérieures, variant à peine de 26 à 32.

4° Rangées longitudinales de plaques ventrales au nombre habituel de 10, rarement 12.

5° Écailles comprises entre les plaques sous-maxillaires et le collier variant de 28 à 34, nombre habituel 28 à 30.

6° Écailles comprises entre le collier et l'aire préanale limitée par les lignes de pores fémoraux variant de 32 à 39, nombre normal 34.

7° Pores fémoraux au nombre de 17 à 20, habituellement 18.

8° Membre postérieur allongé parallèlement au corps, atteignant généralement le collier et parfois l'oreille chez les mâles, la naissance du membre antérieur et parfois le collier chez les femelles.

9° Longueur : les adultes que nous avons recueillis varient de 140 à 163 millimètres. Le plus gros exemplaire est une femelle gravide (n° iv) qui est remarquable par les proportions du corps et de la queue 65 et 98 mm. tandis qu'un mâle très adulte mesure 58,5 et 103 mm.

Les variations des jeunes sauriens me donnent les tailles suivantes déterminées par l'âge, le sexe et le développement de l'animal :

$$46,5 + 85 = 131,5$$

$$42,0 + 75 = 117$$

$$42 + 74 = 116$$

$$41 + 73,5 = 114,5$$
